

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

POLITIQUE ET PLAN D'ACTION

SÉCURITÉ URBAINE

2025-2027



Le visage de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a particulièrement changé au cours des dernières décennies. Une importante poussée démographique l'a notamment fait passer au deuxième rang des municipalités de la MRC de Deux-Montagnes, avec plus de 20 000 habitants. Cette attractivité, alimentée par son offre résidentielle diversifiée, sa proximité avec la nature, l'accessibilité des grands axes routiers et la qualité de ses établissements scolaires, soulève toutefois des défis. Il est de notre devoir d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les Marthelacquois et Marthelacquoises – une priorité absolue –, tout en veillant à ce que nos services et nos infrastructures évoluent au rythme de cette croissance afin de préserver la sûreté de notre ville.

La Politique de sécurité urbaine et son plan d'action, que nous vous présentons aujourd'hui, s'inscrivent dans une démarche proactive. Ils visent à renforcer le sentiment de sécurité au sein de notre communauté et à garantir un environnement où chaque personne se sent protégée et respectée. Cette politique propose des mesures concrètes pour assurer la protection de toute la population et ainsi offrir un milieu de vie où la sécurité est une responsabilité collective. Pour y parvenir, elle s'appuie sur cinq principes directeurs : la sécurité, le civisme, l'équité, l'entraide et la communication.

Je tiens à saluer le travail de Messieurs Loïc Boyer et Francis Limoges, conseillers municipaux, des membres du comité de pilotage et de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, qui ont collaboré pour l'élaboration de cette politique. Leur implication a permis de concevoir un document qui reflète notre vision d'un vivre-ensemble harmonieux et sécuritaire pour tous et pour toutes.

François Robillard

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Robillard'.

Table des matières

Mot du maire.....	2
Mot des conseillers municipaux.....	4
Mot du directeur de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes.....	5
Comité de pilotage.....	6
Contexte et objectif de la démarche.....	7
Étapes de la démarche.....	8
Champs d'action couverts par la démarche.....	8
Portrait de la ville.....	9
Portrait de la criminalité.....	10
Faits saillants des consultations.....	11
Principes directeurs.....	15
Comité de suivi.....	16
Remerciements.....	16
Plan d'action.....	17

Mots des conseillers municipaux



Loïc Boyer et Francis Limoges

La sécurité et le bien-être de notre collectivité sont au cœur de nos préoccupations. Dans un monde en constante évolution, il est essentiel d'adopter une approche proactive et concertée pour que tous les citoyens et toutes les citoyennes se sentent protégés, respectés et épanouis dans leur environnement. Cette politique représente notre engagement à renforcer la cohésion sociale, à prévenir les risques et à améliorer la qualité de vie de tous.



Notre plan d'action repose sur des principes fondamentaux : la prévention, la collaboration et l'innovation. En renforçant les mécanismes de sécurité, en favorisant l'inclusion sociale et en mettant en place des mesures adaptées aux réalités d'aujourd'hui, nous souhaitons bâtir un avenir plus serein et résilient pour notre communauté.

Cette Politique de sécurité urbaine n'est pas seulement un cadre d'orientation, mais un véritable appel à l'action. Elle reflète une vision partagée, où tous les acteurs – citoyens, institutions, partenaires – jouent un rôle clé dans la mise en place de solutions durables et efficaces. Ensemble, nous pouvons faire de notre collectivité un lieu où chaque personne se sent en sécurité et pleinement intégrée.

Nous vous invitons à vous approprier cette démarche, à contribuer à son succès et à faire de cette politique un levier de transformation positive.

Mot du directeur de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

L'importance de la prévention de la criminalité

La prévention de la criminalité est essentielle pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens. Elle englobe un ensemble de stratégies et de mesures visant à réduire les risques d'infraction et leurs effets préjudiciables sur la société. Les services de police ont comme mission de s'attaquer à la criminalité, mais également de créer un environnement plus sûr et plus harmonieux pour tous, en tenant compte des réalités contemporaines, comme les inégalités sociales et l'itinérance.

La Régie de police du Lac des Deux-Montagnes joue un rôle crucial dans cette démarche. En tant que service intermunicipal, elle couvre les territoires de Deux-Montagnes, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet. Sa mission est de s'assurer du respect des lois et des règlements, de garantir la sécurité publique et de prévenir le crime. Les policiers de la Régie travaillent en étroite collaboration avec les communautés locales, menant des campagnes de sensibilisation et de prévention, notamment en milieu scolaire.

Le partenariat entre la Régie de police et la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac dans le cadre de ce projet est un exemple

concret de cette collaboration. Ensemble, nous souhaitons mettre en place des initiatives visant à améliorer la sécurité des citoyens et à promouvoir une culture de respect et de courtoisie. Ce type de partenariat renforce le lien entre la police et la communauté, favorisant ainsi un climat de confiance et de coopération.

En conclusion, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes est très heureuse d'avoir pu participer à l'élaboration de ce plan et tient à remercier la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour son initiative. Les résultats de la consultation nous apportent un éclairage qui nous permettra d'adapter certaines de nos stratégies d'intervention.

Les mesures proposées dans celui-ci visent à protéger et à servir les citoyens et les citoyennes, tout en cultivant un environnement de respect et de sécurité, en collaboration avec nos partenaires municipaux.

Patrick Denis, directeur

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Comité de pilotage

Monsieur **Francis Limoges**
Conseiller municipal du district 4

Monsieur **Loïc Boyer**
Conseiller municipal du district 8

Monsieur **Jean-Philippe Labbé**
Responsable, Division des relations avec la communauté,
Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Madame **Stéphanie Croteau**
Directrice, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Madame **Pascale Bellemare**
Répondante régionale en activité physique de la Direction de la
santé publique des Laurentides

Monsieur **Étienne Simard**
Organisateur communautaire, CISSS des Laurentides

Madame **Geneviève Côté**
Agente de service social aux Services éducatifs aux jeunes, Centre de services
scolaire des Milles-îles

Mesdames **Priscillia Laplante** et **Sara Marcil**
Directrices, Café Parenthèse

Monsieur **Mathieu Lavoie**
Travailleur de rue, L'Écluse des Laurentides

Madame **Julie Charest**
Citoyenne

Madame **Nadia Monsempo**
Citoyenne

Monsieur **Aoued Bettahar**
Citoyen

Madame **Julie Deslauriers**
Chargée de projets au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Contexte et objectifs de la démarche

En 2022, les études font état d'une détérioration de la santé mentale de la population à la suite de la pandémie. Les vols de véhicules se multiplient. La virulence des échanges dans les médias sociaux inquiète. Le comportement de certains usagers dans les parcs importune le voisinage. La présence de nouvelles personnes vulnérables sur le territoire incite la Ville à pérenniser le poste de travailleur de rue.

C'est dans ce contexte que la Ville dépose une demande de subvention, auprès du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (PSM). La subvention est destinée à établir un portrait de la criminalité sur le territoire de la ville, à consulter les citoyens et les citoyennes, et à élaborer un plan d'action pour préserver le sentiment de sécurité de la collectivité.

Pour effectuer ce travail, la Ville embauche une chargée de projet en novembre 2023. En février 2024, elle forme un comité de pilotage. La Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, représentée au sein de ce comité, produira entre autres un portrait statistique de la criminalité sur le territoire. Ce portrait, combiné aux résultats des consultations citoyennes, permettra de faire la distinction entre les faits et certaines perceptions, idées préconçues et appréhensions individuelles. Le constat final rassure : Sainte-Marthe-sur-le-Lac est une ville sécuritaire, où le taux de criminalité demeure très bas et où il fait bon vivre. Ce constat explique la raison pour laquelle les citoyens se disent surtout préoccupés par la sécurité routière, le civisme, le respect des règlements municipaux, une présence policière suffisante et le fait d'être tenus informés de ce qui se passe sur le territoire : prévention, éducation, comportements suspects, opérations policières, etc. En somme, il s'agit de maintenir un bas taux de criminalité, de réduire les irritants concernant le bon voisinage et le partage de la route, et de garder les citoyens sensibilisés et informés.

Découvrez le plan d'action à la fin de ce document.



Étapes de la démarche

1. **Formation du comité de pilotage** – février 2024
2. **Élaboration du portrait de la criminalité selon les données de la Régie de police** – avril 2024
3. **Consultation des employés municipaux et des élus** – avril 2024
4. **Consultation (sondage) auprès des citoyens** – mai à septembre 2024
(444 questionnaires remplis sur 17 179 citoyens de 16 ans et plus)
5. **Consultation des citoyens en personne** – 5 septembre 2024
(22 participants)
6. **Consultation des employés municipaux – surveillants de parcs et de bâtiments** – 17 octobre 2024 (14 participants)
7. **Élaboration de la politique et du plan d'action** – janvier à mars 2025

Champs d'action couverts par la démarche

Les consultations menées auprès de la population citoyenne et du personnel municipal révèlent que les actions prioritaires de la Ville devraient se concentrer sur les cinq champs suivants :

1. **Sécurité routière**
Comportement des conducteurs de véhicules et des piétons, et conflits d'utilisation entre les usagers des pistes cyclables.
2. **Règlements municipaux**
Méconnaissance, non-respect et difficultés d'application des règlements municipaux.
3. **Services policiers**
Services offerts et priorisés, attentes des citoyens envers les patrouilleurs.
4. **Cohésion sociale**
Mobilisation positive des personnes susceptibles de commettre des incivilités et des méfaits. Entraide et vigilance entre tous les acteurs de la communauté.
5. **Communication**
Transmission claire et efficace d'informations aux citoyens quant à la vigilance à exercer, aux moyens pour se prémunir contre certains crimes, aux ressources disponibles pour les victimes, aux appels à la collaboration des citoyens, etc.

Portrait de la ville

Géographie

- Ville résidentielle située dans les Basses-Laurentides – MRC de Deux-Montagnes
- Superficie de 12,8 km²

Population

- 21 772 habitants (2025)
- Âge médian de la population : 39 ans*
- Propriétaires* : 89 % Locataires : 11 %
- Diplômation* :
 - Études postsecondaires : 61 %
 - Études secondaires : 23 %
 - Sans diplôme : 16 %

Régie de police

- Sert quatre des municipalités de la MRC (Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet) = territoire de 73,5 km² et 54 028 citoyens
- Effectifs policiers totaux : 56, dont 35 patrouilleurs répartis entre cinq équipes de travail, pour l'ensemble des quatre municipalités

Infrastructures

- Une école secondaire et trois écoles primaires
- Un centre communautaire et une bibliothèque municipale
- Un parc municipal central enclavé, neuf parcs de quartier ou de voisinage, trois parcs de conservation partiellement aménagés, deux rampes de mise à l'eau, une plage municipale
- Des pistes cyclables populaires et achalandées, dont la Vagabonde (Route verte)

Cohésion sociale

- 35 organismes, dont un organisme local pour les personnes marginalisées
- Une forte culture d'entraide qui s'est renforcée à la suite des inondations de 2017 et de 2019
- Une forte communauté citoyenne virtuelle (médias sociaux)
- Un service de train vers le centre-ville de Montréal interrompu depuis le 1^{er} janvier 2021 et qui devrait reprendre à la fin 2025
- La mise en service du REM, au cours de la prochaine année, pourrait favoriser la venue de nouvelles clientèles de passage sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.



* Source : Recensement de la population de 2021.

Portrait de la criminalité

PAR CATÉGORIES	Données disponibles		
	2022	2023	2024
Vols ou tentatives de vols de véhicules		43	11
Introductions par effraction dans des résidences ou des cabanons		7	
Méfais et incendies criminels		24	
Fraudes		41	
Appels au 911 non criminels - Surtout pour des problèmes de santé mentale (personnes dépressives, en crise ou suicidaires) - Chicanes entre proches ou voisins - Conflits civils entre propriétaires et locataires, entre clients et commerçants - Règlements municipaux non respectés (règlement sur les animaux, le bruit, les feux à ciel ouvert, les parcs, le stationnement de nuit, etc.)		516	
Agressions sexuelles - Par une personne connue - Par une personne inconnue		24 0	
Infractions au code de la sécurité routière	2145	2129	1712
Crimes avec violence	128	140	142
Crimes reliés aux stupéfiants	7	9	8
Crimes reliés à la circulation routière	72	55	24
Crimes sans violence	169	247	180

Source : Recensement de la population de 2021.

Faits saillants des consultations

Résultats complets des consultations : vsmsll.ca/securite-urbaine

ÂGE	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS	POURCENTAGE DE LA POPULATION EN 2024
15 – 24 ans	2 %	11 %
25 – 49 ans	56 %	37 %
50 – 64 ans	30 %	18 %
65 – 74 ans	11 %	9 %
75 – 84 ans	2 %	4 %
85 ans et +	0 %	0,8 %
Sexe		
Femmes	60 %	51 % (2021)
Hommes	39 %	49 % (2021)
Préfère ne pas répondre	1 %	N. D.
Groupes minoritaires (origine culturelle, handicaps)	22 %	14 % (minorités visibles et autochtones)

Groupes minoritaires

Est-ce que le fait de faire partie d'un groupe minoritaire affecte votre sentiment de sécurité?

- Non : 64 %
- Non applicable / Ne sais pas / Préfère ne pas répondre : 18 %
- Parfois : 11 %
- Souvent : 6 %

Qualité de vie à SMSLL

- Bonne et très bonne : 95 %
- Mauvaise et très mauvaise : 4 %

Faits saillants des consultations (suite)

Endroits non sécuritaires en raison de vandalisme ou de malpropreté

- Non 74 %
- Oui 15 %
- Je ne sais pas 11 %

Entraide dans le voisinage

- Beaucoup 51 %
- Moyennement 28 %
- Un peu 16 %
- Pas du tout 5 %

Biens et propriété résidentielle

- Résidences munies d'au moins un dispositif de sécurité 61 %
- Vol de voiture – au moins une mesure préventive appliquée 78 %
- Vol de colis – au moins une mesure appliquée pour réduire le risque de vol de colis 32 %

Police

Inquiétude conduisant à contacter la police au cours des 12 derniers mois?

- Non 58 %
- Oui et j'ai contacté la police 21 %
- Oui, mais j'ai renoncé à contacter la police 21 %

De quelle façon avez-vous contacté la police?

- Numéro de téléphone pour signalements non urgents 51 %
- 911 33 %
- Je me suis rendu(e) directement au poste de police 14 %
- Page Facebook/Messenger 2 %

Motif pour lequel vous avez renoncé à contacter la police

- Je ne savais pas comment joindre la police pour une intervention non urgente 38 %
- Je craignais de subir des répercussions à la suite de mon signalement 29 %
- Je craignais de déranger les policiers 16 %
- Je ne savais pas si mon anonymat pouvait être préservé au moment de contacter la police 11 %
- J'ai préféré contacter directement la Ville 6 %



Faits saillants des consultations (suite)

Palmarès des cinq réponses les plus fréquentes pour chacune des questions	QUESTIONS					
	Situations engendrant insécurité (Sondage – choix de réponses)	Préoccupations (Sondage choix de réponses)	Préoccupations (Sondage – réponses spontanées)	Préoccupations (Consultation en personne)	Actions à mener prioritairement (Sondage)	Actions à mener prioritairement (Consultation)
Rues et passages piétonniers	43 %					
Circulation à pied ou à vélo	40 %					
Conflits d'utilisation sur les pistes cyclables	36 %		9 %			
Groupes de jeunes	32 %			20 %		
Rencontre de personnes promenant leur chien/d'animaux en liberté dérangeants ou présentant un risque d'attaque/de morsure	31 %	7 %			7 %	
Vitesse excessive/infractions relatives à la conduite d'un véhicule		18 %	18 %	37 %	12 %	
Vols de biens/voitures		17 %				
Infractions contre la propriété privée		13 %				
Nuisances sonores		10 %	8 %		12 %	
Présence policière accrue			9 %		16 %	40 %
Comportements dans les parcs/présence dans les parcs après les heures d'ouverture/éclairage/caméras			8 %		7 %	18 %
Non-respect des règlements municipaux				12 %		
Communication des informations aux citoyens						29 %

Faits saillants des consultations (suite)

Palmarès des cinq réponses les plus fréquentes pour chacune des questions	QUESTIONS					
	Oui	Non	Je ne savais pas comment joindre le service de police pour une intervention non urgente	Je craignais de subir des répercussions à la suite de mon signalement/ je ne savais pas si mon anonymat serait préservé	Je craignais de déranger les policiers	J'ai préféré contacter directement la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Besoin d'appeler la police au cours des 12 derniers mois	42 %	58 %	38 %	40 %	16 %	5 %
J'ai finalement contacté la police	21 %	21 %				
Bonne ou très bonne qualité de vie à SMSLL	95 %	5 %				

Principes directeurs

1

Sécurité

Réduire les risques de danger, d'accidents, de vol, de détérioration des biens ou d'atteinte à l'intégrité des individus. Préserver le sentiment de sécurité.

2

Civisme

Valoriser le respect, la considération et l'importance qu'on accorde aux personnes, à leurs biens et aux biens communs. Respecter les lois et les règlements.

3

Équité

Accorder un traitement juste et raisonnable, entre les citoyens, sans discrimination.

4

Entraide

Venir en aide aux autres, coopérer et participer à la vie citoyenne.

5

Communication

Informar et partager l'information, permettre aux citoyens d'obtenir des réponses à leurs questions, demeurer alertes et vigilants, éduquer, influencer positivement les comportements.

Comité de suivi

Une fois le plan d'action adopté par le conseil municipal, un comité de suivi veillera à la réalisation des actions qu'il contient, à collecter les données afin de mesurer les résultats obtenus et à apporter les correctifs requis, s'il y a lieu. La composition du comité de suivi est entérinée par le conseil municipal.

Remerciements

Le comité de pilotage a bénéficié des conseils du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC).

Nous désirons remercier le ministère de la Sécurité publique du Québec pour sa contribution financière dans le cadre du programme PSM.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac remercie la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour sa précieuse contribution à cette démarche.

Nous tenons à souligner le travail de graphisme de madame Rachel Lévesque, adjointe administrative au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, qui a su rendre la présentation des données captivante au cours de la démarche.

Nous remercions également le Service des communications, pour la mise en page de tous les documents finaux.

Le comité de pilotage est heureux de l'occasion qui lui a été donnée de mener cette démarche en mettant à profit la rigueur et le dynamisme de ses membres. La participation des citoyens et citoyennes au sondage a dépassé les objectifs et les espérances du comité.

Le comité de pilotage remercie la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes pour leur volonté politique et administrative de mener cette démarche à bien et se réjouit de la collaboration étroite entre les deux.



Plan d'action sécurité urbaine

Thèmes	Actions	Objectifs	Services municipaux	Années	Indicateurs
Sécurité routière	Demander la collaboration de la Régie de police pour mettre en place des mesures pour faire respecter les limites de vitesse (opérations radar et campagne de sensibilisation)	- Inciter les conducteurs à respecter la limite de vitesse - Augmenter le sentiment de sécurité des usagers de la route, incluant les piétons	RPLDM et Communications	2025 2026 2027	- Nombre d'opérations policières - Nombre de constats remis - Statistiques d'utilisation d'un radar mobile - Réalisation d'une campagne de sensibilisation
Sécurité routière	Poursuivre les démarches en cours, auprès du MTQ, en vue d'obtenir l'aménagement de passages piétonniers sur chemin d'Oka	Permettre aux piétons et aux cyclistes de traverser sécuritairement le chemin d'Oka afin d'accéder aux destinations de services	Direction générale	2025 2026 2027	Suivi de l'avancement des négociations et des travaux
Sécurité routière	Établir une collaboration avec le ministère des Transports, en vue de réaménager, de manière intégrée, le chemin d'Oka	Permettre les déplacements sécuritaires, à vélo et à pied, le long d'une artère principale	Direction générale	2027	Suivi de l'avancement des négociations et des travaux
Sécurité routière	Analyser les options d'aménagement qui permettraient une meilleure cohabitation entre les usagers des pistes cyclables	- Réduire les conflits d'utilisation et les risques de collisions - Réduire les incivilités et les irritants - Conférer un sentiment de sécurité aux usagers	Direction générale	2027	- Liste des options établies - Mise en œuvre des options
Sécurité routière	Inventorier les tronçons des pistes cyclables où un ajout d'éclairage est requis	- Évaluer la nécessité d'ajouter de l'éclairage - Améliorer la visibilité des usagers de la piste - Conférer un sentiment de sécurité aux usagers - Planifier l'ajout d'éclairage	Travaux publics	2027	- Nombre de tronçons identifiés - Élaboration du projet d'ajout d'éclairage
Sécurité routière	Intégrer, dans le futur plan de mobilité, la sécurité des piétons et des cyclistes aux abords des écoles et aux intersections achalandées	- Augmenter le sentiment de sécurité des écoliers, des piétons et des cyclistes - Réduire le risque de collision entre les différents usagers de la route	Direction générale	2027	Suivi de l'avancement du plan d'action pour la mobilité
Sécurité routière	Demander la collaboration de la Régie de police pour mettre en place des opérations visant à intervenir auprès des conducteurs de véhicules avec pot d'échappement modifié	Contribuer à réduire le niveau d'irritation que suscite chez les citoyens le non-respect de la loi concernant les pots d'échappement	RPLDM	2025 2026 2027	- Nombre d'opérations policières effectuées - Nombre de constats remis

Plan d'action sécurité urbaine

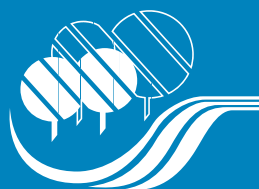
Thèmes	Actions	Objectifs	Services municipaux	Années	Indicateurs
Règlements municipaux	Renseigner les citoyens au sujet des règlements municipaux (nature, sanctions, modalités de plaintes et de suivi).	- Augmenter le niveau de connaissance des citoyens au sujet des règlements municipaux - Accroître le niveau de respect des règlements - Favoriser le traitement équitable des citoyens - Permettre aux citoyens de connaître leurs droits, leur rôle et leurs obligations ainsi que les conséquences - Réduire le stress relatif à la recherche de ces informations pour les citoyens touchés	Urbanisme et Communications	2025 2026 2027	- Mise en place d'une campagne d'information - Fréquence et portée du message - Nombre comparatif de plaintes reçues pour non-respect des règlements municipaux (avant et après la campagne d'information)
Règlements municipaux	Se donner des moyens supplémentaires pour faire respecter les règlements municipaux	- Assurer le respect des règlements municipaux - Réduire les sources d'irritants pour les citoyens et les conflits de voisinage qui en découlent - Conférer aux citoyens un sentiment de traitement équitable	Urbanisme	2025 2026 2027	- Nombre d'heures de travail consacrées aux tournées d'inspection par le service d'urbanisme - Nombre d'avis et de constats émis par la Ville et par la RPLDM
Règlements municipaux	Revoir le processus de l'application de la loi provinciale rendant obligatoire l'enregistrement des chiens et du port de la médaille sur le territoire	- Faire comprendre aux propriétaires de chiens que l'enregistrement et le port de la médaille sont obligatoires - Augmenter le nombre de chiens identifiés - Faciliter l'identification du propriétaire des chiens errants ou agressifs lors de l'intervention du contrôleur animalier - Réduire le coût facturé par le contrôleur animalier à la Ville pour retracer les propriétaires des chiens sans médaille - Accélérer la résolution du problème - Réduire le temps consacré par le contrôleur animalier à l'identification du propriétaire d'un chien sans médaille - Utiliser la source nouvelle de revenus pour payer une partie des services du contrôleur animalier	Urbanisme	2026 2027	- Mise en place de la facturation obligatoire - Publication de la nouvelle tarification - Nombre d'enregistrements effectués et de médailles remises - Coût comparatif de facturation du contrôleur animalier avant/après - Revenu additionnel enregistré par la Ville servant à défrayer les coûts du contrat de service avec le contrôleur animalier

Plan d'action sécurité urbaine

Thèmes	Actions	Objectifs	Services municipaux	Années	Indicateurs
Sécurité	Augmenter le nombre de patrouilles policières dans les parcs municipaux	- Appuyer le travail des surveillants de plateaux dans les parcs pour faire respecter les règlements - Rappeler aux citoyens l'existence des règlements - Décourager les comportements importuns - Faciliter pour les surveillants la prise de décision d'appeler la police en renfort - Effectuer les interventions policières requises auprès des usagers récalcitrants ou intimidants	RPLDM	2026 2027	- Mise en place de consignes pour les policiers - Nombre de rondes effectuées par quart de travail - Rétroaction des patrouilleurs et des surveillants quant aux impacts de cette nouvelle directive sur les comportements des usagers dans ces lieux publics - Nombre et type d'intervention effectuées par les patrouilleurs pour venir en renfort aux surveillants
Services policiers et patrouille	Effectuer le recensement volontaire des caméras de surveillance des citoyens.	Accéder rapidement à des images pouvant aider au déroulement d'une enquête	RPLDM	2026 2027	- Nombre d'adresses inscrites au registre des caméras de surveillance domestiques - Nombre de recours aux caméras de surveillance domestiques
Cohésion sociale	Évaluer les pratiques les plus efficaces pour décourager les graffitis et l'abandon de déchets dans les parcs.	- Réduire le nombre de graffitis et de déchets abandonnés dans des endroits clés - Sensibiliser les citoyens aux coûts engendrés par ces phénomènes	Travaux publics	2026 2027	- Inventaire des pratiques répertoriées adaptables à SMSLL - Identification des sites à prioriser - Mise en place de nouvelles pratiques/projet pilote - Quantité de sacs de déchets ramassés dans les sites à prioriser - Nombre de nouveaux graffitis répertoriés dans les sites à prioriser - Nombre de graffitis effacés
Cohésion sociale	Pérenniser l'embauche d'un travailleur de rue dans les parcs et lieux publics	- Informar les jeunes et les clientèles marginalisées (drogues, sexualité, droits et lois, etc.) - Accompagner les jeunes et les clientèles marginalisées dans leurs démarches concrètes (emploi, école, logement, etc.) - Aider les jeunes et les clientèles marginalisées à trouver des ressources d'aide	Loisirs	2025 2026 2027	- Date de début et de fin du contrat d'embauche - Nombre d'heures travaillées sur le territoire de SMSLL - Nombre et types d'interventions effectuées (Informar-Accompagner-Trouver des ressources) - Nombre de personnes différentes aidées

Plan d'action sécurité urbaine

Thèmes	Actions	Objectifs	Services municipaux	Années	Indicateurs
Cohésion sociale	Informar les citoyens des moyens pour joindre la police, selon l'urgence, la nature de la plainte ou l'information recherchée	- Éclairer les citoyens lors de la prise de décision d'appeler ou non la police - Rassurer les citoyens sur le fait qu'ils ne dérangent pas - Prévenir / Régler une situation importune susceptible de dégénérer	RPLDM	2025 2026 2027	- Campagne d'information - Nombre de capsules vidéo diffusées - Nombre de publication d'un aide-mémoire - Sondage éclair auprès des citoyens sur leur niveau d'aisance à contacter la police - Nombre d'appels par catégories (urgents et non urgents) - Nombre d'appels au 911 et à la ligne 450 974-5300 - Nombre d'aide-mémoire papier distribués
Cohésion sociale	Renseigner les citoyens sur les services offerts par les organismes, incluant le service de médiation citoyenne	- Familiariser les citoyens avec l'existence des ressources d'aide - Faciliter le recours aux ressources d'aide par les citoyens	Communications	2025 2026 2027	- Campagne d'information accompagnée d'un premier sondage éclair sur le niveau de connaissance des organismes ciblés - Réalisation d'un sondage éclair post campagne d'information sur le niveau de connaissance des organismes ciblés - Niveau d'utilisation des services des OBNL, par les marthelacquois, à la suite de la campagne d'information
Cohésion sociale	Optimiser le traitement des demandes, des requêtes et des suivis en lien avec les citoyens	- Améliorer la satisfaction des citoyens et réduire les irritants - Identifier les enjeux prioritaires à régler - Contribuer au sentiment de traitement équitable des citoyens - Résoudre rapidement les problèmes (gestion proactive au lieu de réactive)	Direction générale	2027	- Nombre et types de demandes traitées et solutionnées - Sondage éclair d'appréciation des citoyens et des employés
Cohésion sociale	Optimiser et élargir le service d'alertes en place	Informar rapidement et directement les citoyens dans le cas d'une urgence civile (évacuation, bris de services, eau non potable, etc.)	Communications	2025 2026 2027	- Mise en place du service - Nombre de textos envoyés - Réactions des citoyens / sondage éclair d'appréciation du service



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac